

Fragments en Patois Lyonnais

Elle avait été communiquée par feu M. de Valous à M. Morel de Voleine, qui a bien voulu me la communiquer à son tour.

Elle a été faite en 1774, à l'occasion de la restauration, par Louis XVI, du Parlement dont les membres avaient été exilés par Maupeou. C'est le 12 novembre, jour de la rentrée annuelle des vacances, que le Parlement fut solennellement réinstallé dans un lit de justice tenu par le Roi.

La chanson a donc un intérêt historique. Elle prouve que Lyon ne faisait pas exception dans le concert de justes malédictions dont les ministres renvoyés, Maupeou, Terray et d'Aiguillon, étaient écrasés. A tort ou à raison on considérait les Parlements comme une sauvegarde contre le despotisme, et leur réinstallation fut saluée par des acclamations populaires.